

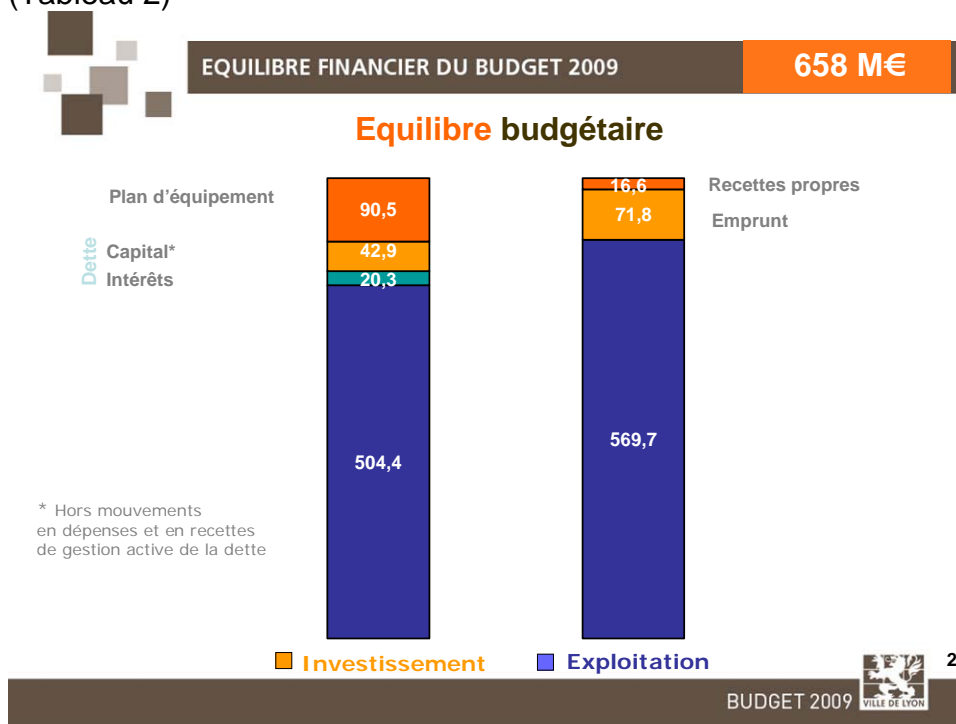
Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. LE MAIRE : Nous allons passer maintenant à l'examen du premier dossier qui va peut-être illustrer ce que je disais en guise d'introduction, le budget primitif 2009. Monsieur Brumm vous avez la parole.

M. BRUMM Richard, rapporteur : Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, chers Collègues, je suis très honoré d'avoir pour la première fois à présenter un budget 2009, dont j'aurais peut-être préféré, comme l'a dit un article de presse, qu'il soit plus riche, mais les circonstances économiques que vous connaissez, font que nous avons été obligés d'adopter un certain nombre de positions un peu plus contraignantes que dans le passé.

Si vous le voulez bien, nous allons d'abord examiner l'équilibre financier du budget grâce à ce tableau que je pense très clair.

(Tableau 2)




Donc, sur la gauche vous avez les dépenses, sur la droite les recettes. En haut au dessus de la zone bleue, il s'agit de l'investissement, et la zone bleue concerne l'exploitation. Vous noterez le montant de 504,4 millions d'euros qui concernent les dépenses réelles de fonctionnement. Le plan d'équipement est de 90.5 millions d'euros auxquels s'ajoutent les dépenses capital – intérêts.

Sur la droite : les recettes propres, pour les recettes d'investissement, ce sont celles liées aux projets d'équipement, dont le FCTVA et celle résultant de l'emprunt : 71,8 millions d'euros :

- les recettes réelles de fonctionnement ont été évaluées à 569,7 millions d'euros.

- l'équilibre financier porte sur un budget global de 658 millions d'euros.

(Tableaux 3 - 4)

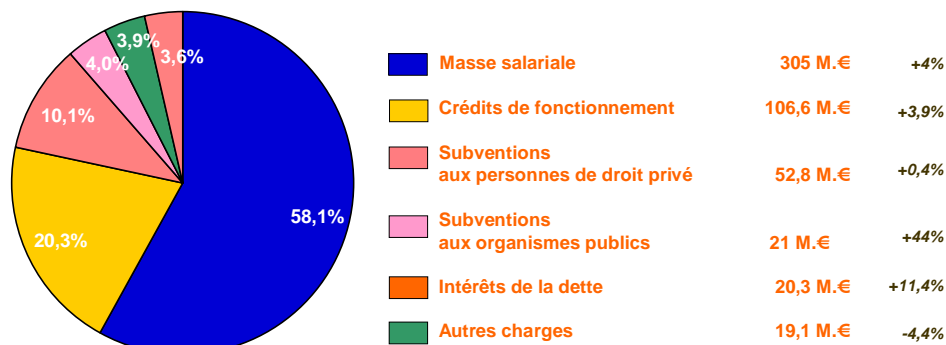


EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET 2009

Equilibre budgétaire

	BP 2008	<i>Evolution</i>	BP 2009
Recettes de fonctionnement	540,1	5,5%	569,7
Dépenses de fonctionnement	483,0	4,4%	504,4
Epargne de gestion	57,1	14,4%	65,3
Frais financiers	18,2	11,5%	20,3
Epargne brute	38,9	15,7%	45,0
Dépenses d'investissement	109,8	-17,6%	90,5
Amortissement de la dette	41,9	2,4%	42,9
Recettes d'investissement	29,3	-43,3%	16,6
Besoin d'emprunt	83,5	-14,0%	71,8

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement



A présent, vous avez un tableau qui vous fait apparaître les comparaisons entre le budget prévisionnel 2008 et le budget prévisionnel 2009. Je ne vais pas à l'instant vous le commenter de façon précise. Nous y viendrons plus tard. Mais vous noterez que les frais financiers ont tout de même progressé de 11,5 %, l'épargne brute de 15,7 % et, sur la diapositive suivante, vous avez le détail de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement par grande catégorie.

Vous noterez sur ce camembert qui a l'avantage de présenter très clairement la situation, et nous y reviendrons tout à l'heure, que nous avons une masse salariale qui a augmenté de 4 %, des subventions aux personnes de droit privé pour qui l'augmentation a été limitée à + 0,4 %, et des intérêts de la dette qui ont progressé de 11,4 %.

Pour en venir à la masse salariale, après retraitement des évolutions liées à l'autonomisation du CCAS et de la subvention du Comité des Œuvres Sociales -COS-, elle progresse de 4 % et représente 58 % des dépenses de fonctionnement, ce qui est conforme à la moyenne des grandes villes.

La hausse des crédits de fonctionnement est de 3,9 %. Cette hausse, retraitée d'éléments exceptionnels, notamment la nouvelle facturation d'EDF, 780 000 euros, est de l'ordre de + 2,8 %.

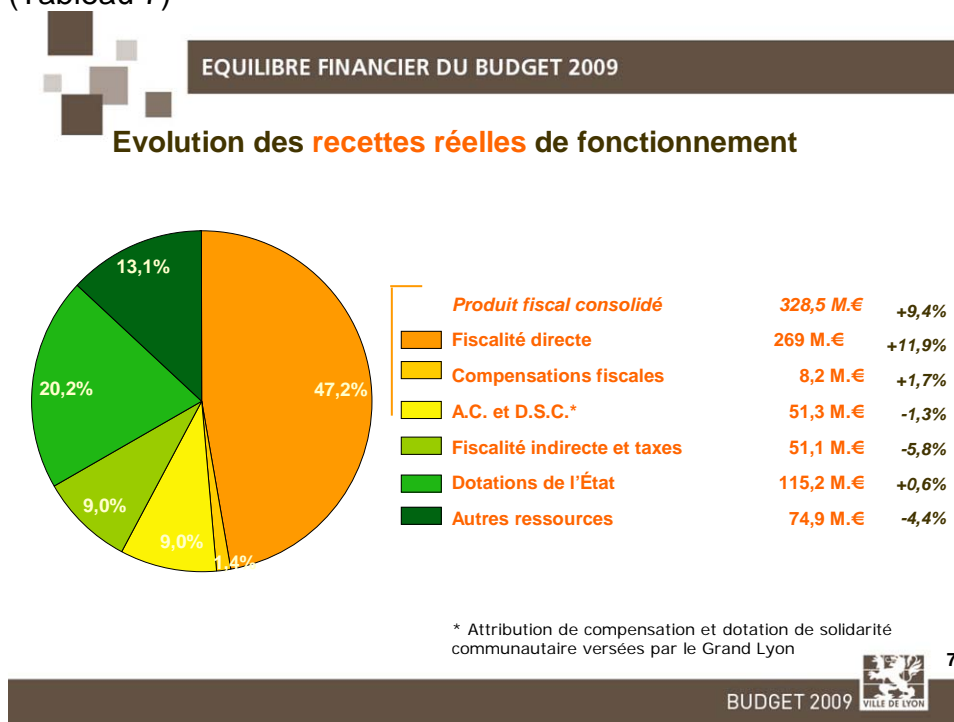
Il convient de rappeler ici, pour expliquer cette progression, l'impact de nouvelles dépenses exogènes telles que la taxe intérieure sur la consommation de gaz, la taxe sur l'éclairage de voirie, la participation des employeurs aux trajets domicile/travail.

Les subventions aux associations, je vous ai dit qu'elles avaient été maîtrisées, puisque l'augmentation n'est que de 4 %, ceci

grâce à un effort collectif de maîtrise. Celles versées aux organismes de droit public progressent fortement du fait de l'augmentation de la subvention d'équilibre au CCAS qui devient autonome au 1^{er} janvier 2009.

Les frais financiers payés par la Ville de Lyon, au titre des emprunts, vous l'avez vu, et de la ligne de trésorerie, augmentent à titre prévisionnel de 11,4 %. Cette année, on ne peut pas dire que ce sont les taux d'intérêt qui sont la cause de cette augmentation, mais plutôt les marges bancaires historiquement très importantes qui s'imposent à la ville. Nous pouvons espérer néanmoins que la baisse des taux, depuis l'automne, devrait entraîner mécaniquement un recul des frais financiers prévus.

(Tableau 7)



En ce qui concerne les recettes, vous avez un camembert qui vous permet de constater l'évolution de celles-ci. Elles seront examinées par la suite. Mais vous pourrez constater que la dotation de l'Etat n'a augmenté que de 0,6 %.

En ce qui concerne les autres ressources, une petite précision : il s'agit de la dernière ligne, pour 74,9 millions d'euros -les autres ressources- il s'agit des recettes propres, essentiellement les recettes provenant des tarifs, les recettes tarifaires.

Comme nous avons eu l'occasion d'en parler lors du Débat d'Orientation Budgétaire, vous savez qu'il existe une importante érosion des recettes de fiscalité indirecte et taxes. Ainsi les droits de mutation sont restés stables en 2008, illustrant la bonne résistance de la Ville de Lyon à l'évolution du marché immobilier, à l'inverse de certaines autres grandes villes. Le budget 2009 prévoit néanmoins raisonnablement une baisse de la taxe additionnelle aux droits de mutation de l'ordre de 13 %.

Il existe également une baisse des droits de voirie immobiliers pour les chantiers (- 7 %), une baisse des fréquentations des casinos, une diminution du prélèvement sur les produits des jeux. Cette dernière baisse est liée, pour l'essentiel, à la loi anti-tabac d'une part et d'autre part, aux jeux en ligne qui ne laissent pas présager un retour à une situation meilleure.

S'ajoute enfin, une baisse des participations de la CAF de – 600 000 euros dans le cadre du nouveau contrat enfance jeunesse.

En ce qui concerne l'évolution des recettes réelles de fonctionnement, je vous l'ai dit, les dotations de l'Etat ont progressé très faiblement puisque l'augmentation est de 0,6 %. L'Etat met à forte contribution les collectivités locales dans son objectif de réduction des dépenses. Le changement de façon unilatérale du périmètre du contrat de stabilité par l'intégration du produit des amendes de police et du FCTVA modifie les équilibres.

Le détail des dotations pour la ville est le suivant :

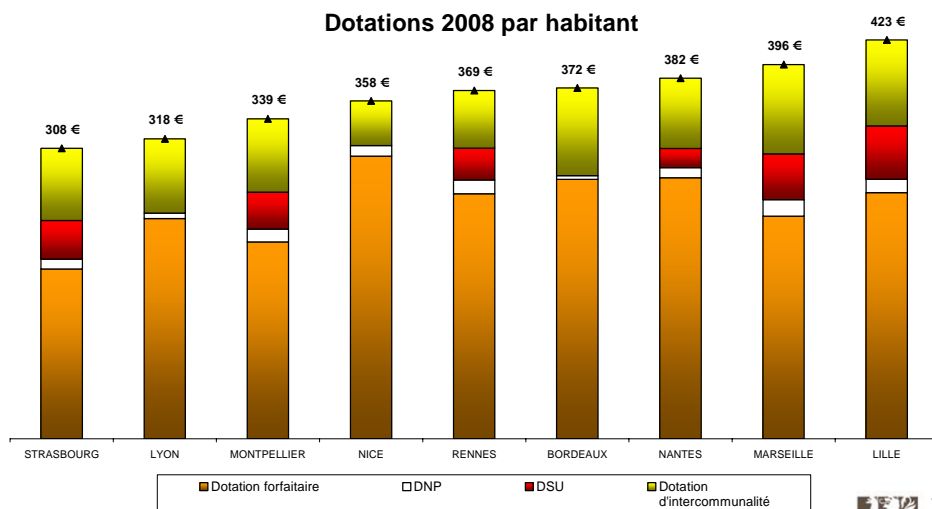
- Dotation Globale de fonctionnement (DGF) : 107,7 millions d'euros, soit une progression de 1,8 %,

- Dotation de Compensation Taxe Professionnelle (DCTP) : 2,06 millions d'euros (- 30 %),

- Dotation Nationale de Péréquation (DNP) qui reste stable à 2,7 millions d'euros.

Même si l'effet « recensement » atténue les effets négatifs de ce budget, le changement des règles, qui sont très pénalisantes pour une ville comme Lyon, limite cette prise en compte de l'effet « recensement » à une augmentation de 0,6 %, ce qui est très faible et très loin de compenser naturellement l'effet recensement que j'évoquais à l'instant.

(Tableau P 10)

Evolution des **recettes réelles** de fonctionnement

Le tableau suivant vous fait apparaître l'évolution des recettes réelles de fonctionnement. Vous constaterez que la Ville de Lyon est assez mal dotée et il faut noter en particulier, qu'elle ne bénéficie pas de la dotation de solidarité urbaine puisqu'elle n'y est pas éligible. Il s'agit bien sûr d'une dotation par habitant.

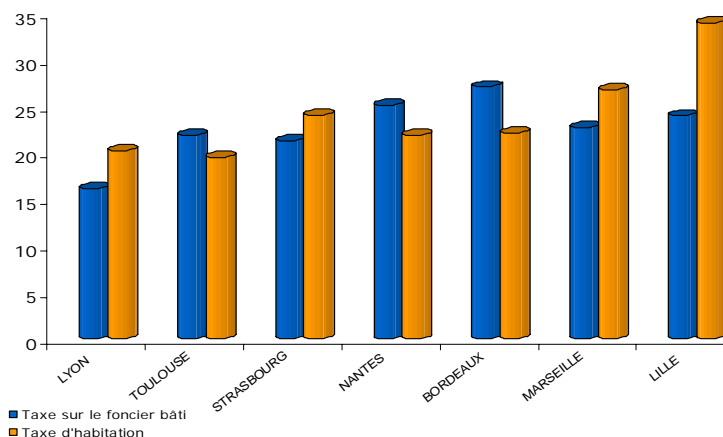
Les recettes réelles de fonctionnement, dans ce contexte de dépenses contraintes, de recettes propres en diminution, de dotations étatiques qui ne progressent plus, contraignent au recours du levier fiscal afin de pouvoir mettre en œuvre les priorités du mandat, tout en conservant les fondamentaux financiers sains.

C'est ainsi que la hausse des taux reste modérée, puisqu'elle s'élève à 6 %, ce qui est très raisonnable par rapport à beaucoup d'autres grandes villes françaises. J'aurais peut-être l'occasion, si par extraordinaire l'Opposition pose quelques questions sur le sujet, d'apporter quelques explications complémentaires. Les taux de fiscalité directe de la Ville de Lyon sont, et resteront en tout cas, parmi les plus faibles des grandes villes de France, ce qu'illustre parfaitement le tableau que vous avez à présent sous les yeux.

(tableau p. 12)

Evolution des recettes réelles de fonctionnement Taxe sur le foncier bâti et taxe d'habitation

taux d'imposition des villes de plus de 200 000 habitants (hors Paris)



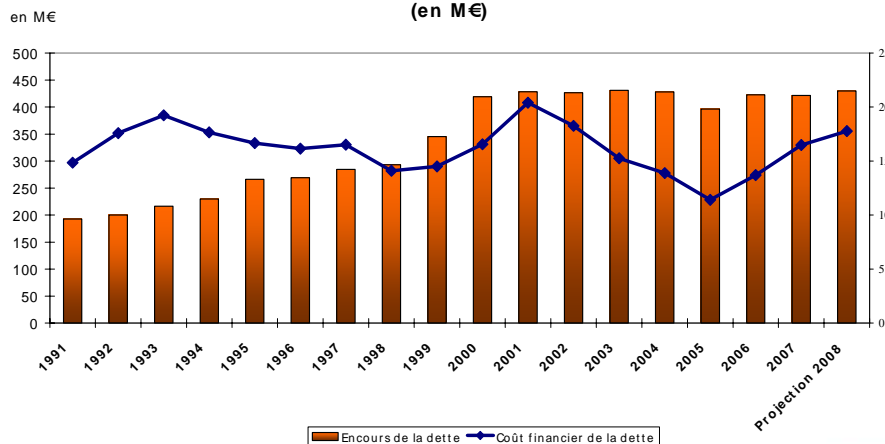
Ce tableau fait apparaître, pour un certain nombre de grandes villes françaises, le montant des taxes foncières et des taxes d'habitation. Vous constaterez que Lyon se situe en première place pour la faiblesse de son taux de taxe foncière et, quoiqu'il arrive cette année, ce taux restera le plus faible de France.

En ce qui concerne la taxe d'habitation, vous constaterez que Lyon est deuxième parmi les grandes villes Françaises auxquelles nous la comparons.

En ce qui concerne l'investissement et la dette, vous savez que nous avons prévu un investissement sur les 6 ans du mandat de 600 millions d'euros, la baisse des dépenses d'équipement pour le budget 2009 se situera à environ 90,5 millions d'euros. La dette sera par conséquent stabilisée au terme de l'exercice 2009.

(Tableau p 14)

Investissement et dette

Evolution de la dette de la Ville de Lyon et de son coût financier
(en M€)

Ce tableau précise justement l'évolution de la dette de la Ville de Lyon et son coût financier. En abscisse gauche, vous avez l'encours de dette, et en abscisse droite, vous avez les frais financiers. Vous voyez donc quelle est l'évolution de cette dette, qui globalement est restée depuis les dernières années, assez stable.

En ce qui concerne les actions majeures du mandat, bien évidemment, nous n'aborderons que les actions majeures, et pas toutes les actions, puisque vous savez que le Maire de Lyon a décidé de maintenir un très vaste programme d'investissement.

En ce qui concerne la culture et le patrimoine, on peut mettre en exergue le Musée Gadagne, musée de l'histoire de Lyon et des Marionnettes qui ouvrira ses portes dans un bâtiment totalement rénové en mai 2009. 60.000 visiteurs sont attendus de juin à décembre 2009.

En ce qui concerne la politique de lecture publique, celle-ci prendra son plein effet avec la montée en puissance des nouveaux équipements ouverts en 2008 que sont : les bibliothèques du Point du Jour dans le 5^e arrondissement et Jean Macé dans le 7^e arrondissement, et le fort développement de la médiathèque du Bachut dans le 8^e arrondissement.

Après une hausse de 8 % de la fréquentation en 2008, les objectifs pour 2009 sont : 103.000 abonnés, 3,4 millions de prêts et 3,8 millions de visites sur les sites internet. Enfin, une grande campagne de numérisation de 500.000 livres anciens sera mise en chantier. La politique de développement national et international de l'image du Théâtre des Célestins permettra d'améliorer la notoriété du Théâtre et d'augmenter le nombre de tournées ainsi que les ventes de spectacles. Ainsi les dernières créations de Claudia Stavisky « Jeux doubles », « Black Bird » et « Oncle

Vania » seront jouées en tournée et en région ainsi qu'en Suisse et au Canada.

En ce qui concerne la mission petite enfance, malgré la poursuite du désengagement de la Caisse d'Allocations Familiales, dont le taux de subventionnement est passé de 65 % à 55 %, soit un manque à gagner pour la Ville supérieur à 500.000 euros, 30 places d'accueil seront créées en 2009 dans les établissements petite enfance associatifs et l'offre d'accueil sera diversifiée avec l'émergence de micro-crèches associatives.

La mission éducation : les effectifs des écoles publiques devraient progresser de 1,5 % en 2009. Le nouveau calendrier scolaire engendre une diminution du nombre de jours scolaires ce qui impliquera de renforcer les actions d'animations sportives, Divertisport notamment, à destination d'un public scolaire, ce qui générera des dépenses supplémentaires, et auquel s'ajoute un renforcement du soutien scolaire dans les quartiers prioritaires en complément des dispositifs de l'Education nationale.

Enfin, le nouveau marché de restauration scolaire, du fait d'une excellente négociation, a permis une baisse substantielle du prix d'achat des repas. Pour votre information, les repas coûtaient 2,74 € par repas, alors qu'ils sont descendus aujourd'hui à 2,47 € par repas.

La mission sports : je l'ai dit précédemment, du fait de la diminution du nombre de jours scolaires, il y aura un renforcement fort de la politique d'animation autour du sport qui concernera 400 classes et 10.000 enfants en 2009, ainsi qu'un accroissement de l'effort en faveur du handisport et l'ouverture de deux nouveaux terrains de football au Clos Layat.

Dans le cadre de la mission solidarité : nous assistons au démarrage d'un grand programme de rénovation des résidences pour personnes âgées. Le CCAS prend son autonomie en 2009 avec la totalité de ses subventions, auparavant assurées en partie par la Ville. La subvention d'équilibre 2009 augmente en conséquence et s'élève à 11,4 millions d'euros. Le CCAS confortera les actions menées en priorité vis-à-vis des personnes en grande précarité en subventionnant les structures oeuvrant dans les domaines de l'aide alimentaire : 143 millions d'euros, de la veille sociale : 1,2 million d'euros et de l'accueil de jour : 306.000 euros.

Pour ce qui concerne les personnes âgées, les deux grands axes restent les mêmes :

- l'aide au maintien à domicile par la participation au coût des heures d'aides ménagères : 270.000 euros ;

- le soutien aux associations gérant des foyers restaurants ou résidences pour personnes âgées : 155.000 euros ; et encore par le maintien du lien social par des subventions aux associations pour

personnes âgées : 80.000 euros, ainsi qu'une aide au réseau gériatologique : 40.000 euros.

Pour ce qui est des missions Espaces publics : 32.000 m² d'espaces verts supplémentaires seront pris en charge par les espaces verts notamment du fait de l'entretien de la totalité des berges du Rhône. L'augmentation du prix de l'électricité et la suppression de l'exonération de la taxe sur l'électricité génèrent des dépenses supplémentaires pour la Ville. Des efforts sont donc entrepris pour réduire significativement les consommations d'électricité.

En ce qui concerne le développement économique et le rayonnement international : la Ville poursuivra une politique active en faveur de l'immobilier d'entreprise. Le lancement de la deuxième phase de trois FISAC dans les 4^e, 8^e et 9^e arrondissements pour renforcer le développement économique et commercial. L'année 2009 verra la mise en place d'une démarche intégrée de développement économique dans le dispositif de coopération décentralisée. Enfin, un travail d'amélioration des synergies sera entrepris avec les autres acteurs à l'international de l'agglomération lyonnaise.

En conclusion, nous pouvons dire que le budget 2009 ne peut évidemment pas s'affranchir du contexte de crise financière et économique qui pèse sur les dépenses et impacte certaines de nos recettes.

Ce budget s'inscrit également dans le cadre de relations financières avec l'Etat de plus en plus restrictives.

Ce budget constitue enfin une première étape visant à conserver sur le mandat des fondamentaux financiers sains (niveau d'épargne suffisant, dette et capacité de désendettement maîtrisées) tout en menant à bien les actions en faveur des Lyonnais.

Je pense donc que vous voterez sans hésitation ce budget.

M. LE MAIRE : Merci beaucoup, on va voir cela. Monsieur Geourjon, c'est à vous qu'il appartient de faire la preuve.

M. GEOURJON Christophe : Merci Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire, mes chers Collègues, en introduction, nous regrettons que la présentation du budget ne soit pas réellement analytique et que pour chaque action nous ne puissions connaître la masse salariale associée. Nous souhaitons vivement que cette évolution puisse être intégrée dès le Compte administratif de 2009 et pour le prochain budget car cela donnera aux actions conduites une vraie transparence budgétaire.

Pour revenir plus directement au budget, le Groupe Lyon Démocrate-MODEM est très attaché à deux principes :

- conserver les capacités d'investissement de la Ville de Lyon,
- contenir le budget de fonctionnement.

Dans un contexte économique tendu, pour les Lyonnais mais aussi pour les entreprises et les commerces ces deux principes sont encore plus importants.

Par rapport à 2008, les investissements sont significativement en baisse, en diminution de près de 17,6 %. Où est le soutien de la Ville de Lyon à l'activité économique ? Cette baisse est d'autant moins compréhensible que comme vous l'indiquez vous-même, il n'y a pas eu de rupture dans l'exécutif municipal, il n'y a donc pas de raison objective à cette interruption dans les projets et dans les investissements.

Le budget 2009 est construit à partir de l'héritage de votre dernier mandat, or force est de constater que depuis 8 ans, le budget de fonctionnement est en augmentation constante. Entre 2001 et 2008, le budget de fonctionnement a augmenté de 25,3 %, le montant des subventions allouées aux associations a lui augmenté de 41,2 %, les effectifs de la Ville de Lyon ont suivi la même évolution avec une augmentation de 19,3 %, soit 1.243 postes supplémentaires. Monsieur le Maire, les 800 berceaux ouverts dans les crèches municipales n'expliquent la création que de 240 postes. Il manque donc 1.003 postes ! Cette forte croissance des effectifs fait qu'aujourd'hui près de 60 % du budget de fonctionnement sont consacrés à la masse salariale de la Ville de Lyon. C'est une raison de plus pour que l'assemblée puisse suivre l'évolution de manière analytique, action par action.

Pour l'avenir, afin de mieux maîtriser le budget de fonctionnement :

- nous proposons la mise en place d'une évaluation des résultats obtenus par les structures subventionnées par la Ville de Lyon,
- nous proposons également que pour chaque investissement soumis au vote du Conseil soient clairement indiqués les coûts de fonctionnement prévus, et en particulier le coût des personnels affectés qu'ils soient issus de redéploiement ou de création de postes.

Troisième point sur lequel nous sommes en désaccord : la hausse de la fiscalité. Nous nous étonnons d'ailleurs que les Maires de Saint-Etienne et de Lyon proposent des augmentations comparables de la fiscalité locale, alors même qu'on nous dit que les situations financières de ces deux villes sont, elles, incomparables.

Aujourd'hui, vous nous proposez une augmentation de 6 % des taux, mais en réalité combiné à l'évolution des bases et à la croissance physique de la base taxable, cela aboutira, en moyenne, à une augmentation de l'effort fiscal des Lyonnais de 11,9 %. Ceci n'est malheureusement pas nouveau, dans les 7 dernières années, les recettes

fiscales de la Ville de Lyon ont augmenté de 19,5 %. Ainsi, si ce budget est adopté, les impôts locaux des Lyonnais auront augmenté depuis 2001 de 68 M€ (29 M€ pour cette seule année) et ce uniquement pour la part Ville de Lyon. Ceci représente une augmentation annuelle pour chaque Lyonnais de 0 à 99 ans, de 142 €

Nous partageons, au moins partiellement, les positions défendues par le Groupe Communiste, Républicain et Intervention Citoyenne, lors du Conseil municipal du 22 décembre dernier. En effet, dans les circonstances actuelles, plutôt qu'une augmentation de la fiscalité, le recours renforcé et raisonné à l'emprunt pour financer l'investissement nous paraît plus opportun. Investir dans des gymnases, des écoles, des crèches ou des musées, c'est préparer l'avenir en construisant des équipements qui seront utilisés par les jeunes générations.

En conclusion, dans une situation économique tendue et difficile, de nombreuses familles souffrent et ont de plus en plus de difficultés à boucler leurs fins de mois. Nous estimons que cette hausse très significative de la fiscalité locale n'est pas une bonne chose pour Lyon et pour les Lyonnais. Dans ces conditions, le Groupe Lyon Démocrate-MODEM votera contre ce budget.

Je vous remercie.

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, avant mon intervention sur le budget, je voudrais prendre une minute pour vous adresser au nom du Groupe Ensemble Pour Lyon tous nos vœux après que Jean-Louis Touraine l'ait fait.

Je souhaite également avoir, et c'est moins drôle, une pensée et rendre un hommage particulier à notre ami Jean-Paul Bonnet qui a eu l'occasion de siéger dans cette assemblée, qui était connu de très nombreux d'entre nous, qui a été quelqu'un qui a marqué tout le monde par sa gentillesse, son sérieux et son engagement politique. Je voulais avoir une pensée pour lui et pour sa famille.

Mais venons-en au sujet de cette intervention : le premier budget du second mandat. Nous espérons un éclairage un peu plus précis sur ce que vous comptiez réellement faire après un Projet pour Lyon dont on ne savait pas trop ce qu'il contenait exactement en programmation. Nous sommes, de ce point de vue, déçus.

On essayait de trouver la réponse à une question à savoir : pourquoi augmenter les impôts, pourquoi cette hausse de 6 % alors que 4 % seulement avaient été prévus pendant la campagne et d'ailleurs pourquoi 4 % ?

On a regardé du côté des recettes et concernant les dotations de l'Etat, on a constaté, comme l'a présenté l'Adjoint aux Finances, qu'elles augmentaient globalement au niveau national d'ailleurs comme au

niveau de la Ville de Lyon avec + 0,6 %, avec une augmentation de la dotation globale de fonctionnement de 1,8 %, soit plus que l'inflation annoncée. Au global donc, ces dotations augmentent. Ce n'est donc pas à cause de ce poste budgétaire que vous avez décidé d'augmenter les impôts !

Sinon, il y aurait une espèce d'incohérence entre les deux.

De plus, et vous l'avez signalé, l'évolution de la population étant prise en compte maintenant chaque année, vous pourrez bénéficier des évolutions financières de l'évolution de la population année après année et donc sans attendre une période de 7 ans. Donc votre argument favori sur le désengagement de l'Etat ne tient pas. D'ailleurs, lors du Débat d'Orientation Budgétaire, j'avais eu l'occasion de rappeler comme ces murs ont été bercés par le refrain du désengagement de l'Etat depuis 20 ans. Pendant un temps, c'est vous qui défendiez l'Etat. Nous, nous sommes attachés à regarder un peu les chiffres et en tout cas, la participation de l'Etat augmentant, elle ne peut pas être la raison de l'augmentation des impôts.

Alors on a regardé les autres recettes. Certaines ont été anticipées à la baisse. Celles-là sont effectivement liées à la crise : droit de mutation, taxes sur les jeux... vous l'avez dit, mais la proportion qu'elles représentent dans le budget n'explique pas l'augmentation de 15 millions d'euros sur l'impôt des Lyonnais.

Un petit mot, vous n'en n'avez pas parlé, sur le Fond de Compensation de la TVA puisque malheureusement, je pense que notre Collectivité ne sera pas en mesure d'en bénéficier compte tenu de la faiblesse de l'investissement, mais j'y reviendrai. Cela aurait pu être un élément important dans le budget cette année. Mais par contre, la fiscalité directe augmente très fortement : 6 % au lieu du 4 % promis soit 15 millions d'euros que vous prenez aux Lyonnais alors même que vous nous avez dit que nous étions dans une période difficile. 15 millions d'euros que vous prenez aux Lyonnais en attendant que vous les preniez aussi aux entreprises, nous avons eu ce débat à la Communauté urbaine et nous avons vu ce qu'était votre préparation de la suite sur la fiscalité des entreprises.

Alors si ce ne sont pas les recettes qui justifient la hausse des impôts, on va regarder du côté des dépenses. Concernant la partie fonctionnement, le scénario est plus compliqué :

- les intérêts de la dette augmentent, ce qui est normal compte tenu de la remontée des taux ;

- pour les subventions aux associations, on a bien noté que le budget prévoit une hausse mais nous avons cru comprendre que l'objectif était plutôt de diminuer les dépenses en direction des associations. Là aussi, pas de précision. Qu'en est-il vraiment ? Où allez-vous les prendre ?

Dans quels secteurs (puisque le secteur Jeunesse et Sports notamment diminue) ? Sur quelles structures, les grosses, les petites ? Le monde associatif est très inquiet et attend de votre part des réponses.

- sur les autres crédits de fonctionnement, la hausse prévue de plus de 30 % pour les fêtes et cérémonies au niveau des services généraux (soit plus d'un million d'euros), très franchement c'est plutôt surprenant pour ne pas dire scandaleux. Pensez-vous que le contexte actuel soit propice au renforcement de la politique des « petits fours et champagne » ? Là vraiment, c'est incompréhensible.

- enfin, concernant la masse salariale, l'affichage est de + 0,5 % mais dans la réalité, c'est beaucoup plus si on prend en compte les 400 agents transférés au CCAS et la réaffectation de la subvention au COS. Ce tour de « passe-passe » permet d'afficher un ratio de charges de personnel/dépenses réelles de fonctionnement beaucoup plus présentable mais on sait tous que dans la réalité, c'est beaucoup plus. Christophe Geourjon citait tout à l'heure les chiffres de l'augmentation du nombre de personnel. J'ai repris le Bilan social de 2000 avec 6 842 agents. Au 1er janvier 2009, il y en a un peu plus de 8 000, soit plus de 1 300 agents. En fait, je crois que l'explication malheureusement est là.

Cette hausse des impôts s'explique donc par la politique que vous avez menée sous le précédent mandat et par l'ouverture d'un certain nombre d'équipements que nous ne remettons pas du tout en cause mais dont les coûts de fonctionnement auraient dû être anticipés.

C'est donc cette absence d'anticipation et cette politique un peu de fuite en avant qui a consisté à continuer à faire augmenter les coûts de fonctionnement, qui justifie l'augmentation des impôts des Lyonnais à un moment où la crise est là et où vous allez ajouter de la crise à la crise.

Ce n'est pas sans conséquence sur l'investissement, je l'ai dit. Puisqu'au niveau des investissements, ils sont en baisse importante par rapport au mandat précédent et même par rapport au mois de décembre dernier puisque vous annonciez 100 millions d'euros par an, alors que nous sommes à 90 millions. Et oui, mais 90 millions, ce n'est pas 100 millions, Monsieur l'Adjoint ! Donc on verra, ce sera peut-être 110 millions l'année prochaine mais on aura l'occasion de vérifier et de regarder tout cela.

Par contre, cette faiblesse de l'investissement cette année nous prive de la possibilité de bénéficier du remboursement anticipé de la TVA, ce qui doit représenter une somme d'environ 15 millions d'euros, c'est-à-dire le montant dont vous allez taxer les Lyonnais et bénéficier de cette somme là aurait peut-être permis de se donner la bouffée d'oxygène qui aurait peut-être permis d'éviter d'aller sanctionner les Lyonnais en augmentant leurs impôts.

En conclusion, nous pouvons donc dire que le dérapage des dépenses de financement est lié à votre gestion et à l'absence d'anticipation en matière de fonctionnement. Que ce dérapage explique aussi la diminution de l'investissement et vous conduit donc à la solution de facilité : faire payer les Lyonnais et les faire payer bien. Pas de 4 % comme c'était prévu mais de 6 %, soit deux points de fiscalité en plus. Cela représente 15 millions d'euros de recettes supplémentaires pour la Collectivité. Vous frappez les Lyonnais au porte-monnaie et vous ajoutez de la crise à la crise.

Alors quelles sont les mesures correctives que vous avez essayez de mettre en place ou qui auraient pu être annoncées dans ce budget ? Là-dessus, silence. Pourtant, vous savez bien que ça ne peut continuer comme cela. Alors nous avons essayé d'en repérer certaines.

- une première mesure correctrice, c'est le fait d'avoir imposé à votre majorité de Gauche un Adjoint sarkozyste aux finances pour faire le job. Bon courage, Monsieur Brumm, je pense que vous en aurez besoin.

- plus sérieusement, la seconde, c'est l'audit que vous lancez de façon cachée, ou en tout cas, sans véritablement en parler. C'est une sorte de « Plan Performance bis » que vous aviez à l'époque de Raymond Barre largement dénoncé et que finalement, vous essayez d'imposer en silence. Plusieurs fois, nous vous avons interrogé sur votre politique à l'égard du personnel de la Ville mais nous n'obtenons que des réponses floues et évasives. Quels sont vos objectifs ? On entend parler de la question du non remplacement d'un départ à la retraite sur trois ? Cela me rappelle quelque chose d'ailleurs, vaguement... Est-ce que vous allez engager une Révision Générale des Politiques Publiques locales ?

Nous n'avons pas de réponses à ces questions. Je pense que c'est parce que vous ne voulez pas y répondre de peur que certains dans votre Majorité aient du mal à assumer le difficile plan de redressement qui se profile à l'horizon.

Vous comprendrez donc dans ces conditions et malgré toute notre bonne volonté en ce début d'année, on n'est pas à Noël, on est au moment des vœux, nous ne pourrons donc pas voter ce budget et nous voterons contre compte tenu de tous ces éléments.

Je vous remercie.

M. VESCO Gilles, Conseiller municipal délégué : Aborder en 3 minutes de manière exhaustive ce budget 2009, c'est-à-dire par excellence l'acte politique de l'année budgétaire, c'est un exercice auquel nous n'aurons pas, au Groupe Démocrates, la prétention de précisément prétendre.

Simplement quelques mots pour souligner que tout d'abord, ce budget est l'expression d'une gestion en bon père de famille que vous êtes

par ailleurs, Jean-Louis Touraine l'a dit tout à l'heure, Monsieur le Maire, de notre ville en période de crise. Un budget centriste, je le souligne, qui évite de passer trop près des bords, vous l'avez dit et d'éviter en barreur hors pair que vous êtes, les chiens de Charybde et les gorges de Scylla avec des ratios prudentiels maintenus, voire améliorés comme une épargne de gestion qui augmente de 14,4 %, un besoin de financement en baisse de 14,2 % parallèlement, des recettes réelles d'exploitation elles-mêmes en hausse de 5,5 % dont la hausse est elle-même de 25 % supérieure à celle des dépenses réelles d'exploitation, un coût financier de la dette maîtrisé, un encours de la dette par habitant qui maintient Lyon parmi les meilleures villes de France de plus de 100.000 habitants et une capacité de désendettement qui reste meilleure que celle de nos voisines, comme Grenoble ou Saint-Etienne, et même près de deux fois meilleure dans le cas de Saint-Etienne, et je ne parle pas de la taxe foncière dont Richard Brumm a rappelé qu'elle était la plus basse de France pour les villes comparables.

En ce qui concerne la hausse de la fiscalité, vous avez eu vous, Monsieur le Maire, le courage et l'honnêteté de l'annoncer dans votre programme électoral, et avec 6 % sur six ans elle reste, à moins de 1 % par an, bien en deçà de villes comme Paris ou Grenoble qui seront, elles, à une augmentation de près de deux chiffres. Mais la vraie question structurelle, Monsieur le Maire, que nous nous attacherons à souligner au Groupe Démocrates, c'est bien celle de la part que représente cette ressource fiscale directe dans les recettes réelles de fonctionnement. Et bien cette part, Monsieur le Maire, est devenue minoritaire, c'est-à-dire qu'elle représente aujourd'hui moins de 50 % de ces recettes réelles de fonctionnement, alors qu'elles représentaient au moins 60 % il y a encore quelques années. C'est bien cette longue dérive, Monsieur le Maire, celle de la perte d'autonomie financière et fiscale des collectivités locales, que nous voulons dénoncer et souligner ici, c'est-à-dire la perte de la maîtrise de leurs ressources financières. Bien sûr, quand on garde une tonicité fiscale sur un volume moindre, et bien il faut augmenter plus pour atteindre l'augmentation globale espérée.

Alors cette question est grave car elle touche au principe de libre administration des collectivités locales qui nous tient à cœur, au Groupe Démocrates, car elle est un principe démocratique de notre République. et à cet égard il ne sert à rien de transférer des ressources en décentralisant les factures s'il est déjà démontré que ces ressources déjà gelées par ailleurs sur l'année moins un, voire moins deux, ne rattraperont plus jamais les dépenses réelles des compétences transférées, s'en éloignant toujours plus au gré d'augmentations par l'Etat de taux dont les collectivités locales ont perdu la maîtrise et la tonicité, avec les conséquences structurelles que l'on découvre sur les budgets locaux.

Cette hausse fiscale Monsieur le Maire, c'est un boomerang dans les moustaches de ceux qui s'en dédouanent au nom de l'Etat et au passage, nous en profitons pour rappeler que dans l'acception républicaine générale et particulière et l'exégèse constitutionnelle, les collectivités

locales font partie intégrante des éléments constitutifs de l'Etat dans sa triple dimension de territoire, de population et d'organisation politique et que pour un démocrate il est toujours un peu spécieux d'entendre que l'Etat c'est lui, c'est moi ou c'est nous, alors qu'il faut bien plutôt parler de Gouvernement, et nous souhaitons que dorénavant nous parlions plus de Gouvernement, et non d'Etat, Gouvernement dont par ailleurs c'est le droit le plus strict de prendre et d'assumer légalement les décisions qui lui semblent les plus légitimes, et non systématiquement au nom de l'Etat qui plus est dans une vision par ailleurs absolutisante de la part de nos amis.

A été évoquée l'augmentation des frais de personnel de 4 %, nous voudrions souligner que la moitié de cette augmentation correspond de la même manière, par ailleurs, à l'évolution du périmètre de compétence et à des mesures nationales, et non étatiques, obligatoires. Le reste, c'est la garantie de la technicité, du professionnalisme de nos personnels à condition que ces moyens soient employés, déployés ou redéployés rationnellement et nous fondons de grands espoirs, en ce qui nous concerne, sur le projet d'administration pour le mandat qu'a présenté votre Directeur général à votre exécutif, à condition que l'on ne perde pas de vue pour autant les principes de bonne gouvernance qui sont d'abord, finalement, la transposition des règles élémentaires du management dans l'administration publique, c'est-à-dire le tryptique de base du qui fait quoi, pour quand, avec une gestion par objectif et une évaluation de ces objectifs.

C'est vrai qu'on souffre un peu quand on entend qu'une brigade cycliste, alors qu'on a doublé le trafic vélos en trois ans, qui était de 8 personnes sur le terrain il y a trois ans, est toujours après 100 % d'augmentation du trafic vélos, de 8 personnes sur le terrain pour des raisons de polyvalence. Nous souffrons un peu quand nous entendons que l'augmentation du stationnement « résident » pourrait être freiné par la question du contrôle et la question des brigades de contrôle du stationnement qui ont du mal à monter en puissance pour des questions de management.

Voilà donc ce sont deux exemples parmi d'autres, pour ce qui est de la bonne gestion en père de famille.

Nous souhaitons souligner, parallèlement, peut-être un manque d'audace sur certains points qu'on a déjà mis en avant.

Effectivement, la crise est là, on avait parlé du fameux funiculaire à vélos, on avait cité l'autolo'v électrique qui, contrairement à ce que croit encore mon ami Pierre Hémon, n'est pas un sex toy, c'est la réplique de Vélo'v avec des voitures électriques. D'ailleurs, il n'en parle jamais parce que ses collègues croient qu'il faut deux centrales nucléaires pour l'alimenter, quelle appétence !

Et puis, il y a le code de la rue dont nous aimerions aussi qu'il soit mis en œuvre avec un peu plus d'audace et puis une centrale de mobilité et puis une politique de taxis.....

Tout cela pour dire que nous voterons ce budget parce qu'il nous semble conforme à l'assurance de l'avenir de Lyon, une ville qui ne laisse personne au bord du chemin.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous avons examiné longuement le contexte politique, économique et social lors du débat d'orientation budgétaire. Je n'y reviendrai donc que brièvement en rappelant que nos recettes sont victimes de la remise en cause des principes de remboursement intégral de la TVA sur les investissements qui est désormais intégrée dans le blocage des dotations de l'Etat.

Même la récente annonce que la TVA serait remboursée un an seulement après la dépense est en réalité un trompe l'oeil pour 2009, dans la mesure où le Gouvernement pose comme condition une augmentation des investissements entre 2008 et 2009. Or, chacun sait que les investissements de la première année d'un mandat sont quasiment automatiquement inférieurs à ceux de la dernière année du mandat précédent.

Vous avez rappelé, Monsieur l'Adjoint aux Finances, les autres éléments du contexte économique et social, je n'y reviendrai donc pas.

Heureusement que Lyon et l'Agglomération sont relativement plus dynamiques économiquement que la moyenne nationale, mais l'impact de la crise est réel. Heureusement aussi que notre ville est relativement moins endettée que la moyenne et que nous n'avons pas succombé aux prêts spéculatifs à taux variable. Cependant, il nous faudra être encore plus prudents à l'avenir dans l'utilisation des prêts de trésorerie à court ou moyen terme qui nous ont certes, évité dans le passé un plus grand recours à l'emprunt à long terme en profitant de taux favorables, mais les conditions ont changé et il faut en tenir compte.

Pour équilibrer les budgets à venir et dans le même temps préserver notre marge de manœuvre en investissement, il faudra bien mettre plus en adéquation les temps réels d'amortissement des équipements et la durée des emprunts. Ce qui compte d'abord, c'est un bon équilibre entre la réalisation de nos objectifs politiques pour les Lyonnais et pour la Ville et d'autre part, la préservation de l'avenir en terme de capacités financières. Il est urgent que le Gouvernement traite les collectivités qui sont, il faut le rappeler, les premiers investisseurs publics, aussi bien que les banques et les entreprises, en débloquant des prêts à taux bonifiés pour les investissements et en réglant ses dettes, c'est la moindre des choses, liées à ses engagements antérieurs. Ce serait la contribution la plus efficace à la relance économique, y compris à travers

des emplois non délocalisables, ce serait le meilleur moyen de limiter l'évolution de la fiscalité locale, chers Collègues.

Alors, je voudrais maintenant répondre à nos collègues de l'Opposition qui s'opposent à l'augmentation des taux. Je leur rappellerai que la précédente augmentation date de 2002, que l'évolution a toujours été inférieure sur la durée aux autres collectivités, y compris le Conseil Général, que l'évolution des bases ne suffit pas à faire face aux dépenses pourtant très encadrées, et qu'il n'est pas anormal de rattraper partiellement l'inflation cumulée quand les prix de la construction ont explosé sur la même période.

J'ajouterai que l'approbation du plan de mandat du Grand Lyon et de ses équilibres financiers nécessitent également, vous le savez, cette augmentation ou alors il faut nous dire, chers Collègues, et je n'ai pas entendu dans les interventions précédentes, quels seraient les grands projets lyonnais assumés par le Grand Lyon qu'il faudrait supprimer ou reporter pour éviter cette augmentation. Il faut nous dire quels sont les investissements de 2009 à la Ville de Lyon qu'il faudrait reporter. Il faut dire aux Lyonnais, parmi les emplois créés entre 2001 et 2008, ceux qui sont en trop dans les crèches, les écoles et la police municipale. J'ai cru d'ailleurs vous entendre dire qu'il fallait encore plus d'emplois dans les crèches.

Les élus du GAEC, pour leur part, ne regrettent pas cette politique et sont fiers de l'avoir approuvée. Nous voulons d'ailleurs insister avec force sur le fait qu'il est dangereux d'opposer par a priori idéologique, les investissements et les dépenses de fonctionnement qui seraient par nature mauvaises, chers Collègues de l'Opposition.

L'exercice de nos compétences et le fonctionnement de services publics de qualité utile pour les Lyonnais et indispensable à l'attractivité de la Ville, nécessitent un budget de fonctionnement à la hauteur de ces enjeux. Bien sûr, ces services publics doivent être si possible encore plus efficaces et une démarche d'évaluation partagée et transparente doit être généralisée. La base de cette démarche étant la définition d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, et ces indicateurs doivent être l'objet de concertation avec les usagers.

C'est ce que nous avons amorcé par exemple dans la petite enfance et le périscolaire, le Projet éducatif local. Nous allons le faire pour la répartition et les structures des écoles, et d'autres secteurs de la Ville ont engagé ou vont engager des démarches comparables qui n'ont rien à voir avec le Plan Performance. C'est la condition d'une gestion moderne et efficace dont l'objectif premier est de dégager les moyens de la concrétisation des engagements pris devant les Lyonnais, c'est-à-dire la réalisation du Projet pour Lyon, voté en décembre dernier en fonctionnement, comme en investissement. Mais il faut bien aujourd'hui assurer l'équilibre de ce budget 2009 et des suivants alors que les

dépenses de fonctionnement sont très contraintes, peut-être même trop contraintes.

Alors Monsieur le Maire, en conclusion, les Elu(e)s du Groupe GAEC voteront le budget 2009, car il s'inscrit comme la première étape du « Projet pour Lyon ». Mais nous serons très attentifs à sa concrétisation, en particulier en matière de politique sociale, de logement social, d'éducation, de petite enfance, de politiques transversales, comme l'insertion et les Temps de la Ville. Nous serons attentifs aux moyens donnés à la Démocratie Locale et à son renforcement.

Dans cette période de crise économique et sociale, le Groupe GAEC réaffirme que les Lyonnaises et les Lyonnais ont besoin de leurs services publics locaux.

M. BRAILLARD Thierry, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, lors du Débat d'Orientation Budgétaire de décembre dernier, j'avais eu l'occasion de rappeler comment, en période de crise, l'Etat jouait de subterfuges pour se désengager et laisser aux collectivités territoriales, le soin de se débrouiller.

Après avoir entendu mon Collègue Gilles Vesco, je change : « comment le Gouvernement jouait de subterfuges pour se désengager et laisser aux collectivités, le soin de se débrouiller »: toutes les collectivités, car, chers Collègues, ce que nous entendons aujourd'hui à la Ville, résonne au Conseil Général, résonne au Conseil Régional.

Et sur ce point, je voudrais ce soir, dans un premier temps, vanter la façon dont vous avez, Monsieur le Maire, géré cette ville depuis 2001.

Les finances de la Ville de Lyon sont saines et il est bon de le rappeler. Une capacité d'autofinancement dans le budget 2009, de 45 M€, ce qui est un très bon chiffre, un endettement raisonné, sans prêt toxique, là encore faut-il le rappeler, un taux d'augmentation fiscale, le plus mesuré que la Ville de Lyon ait connu depuis 30 ans.

C'est un acquis formidable qu'il ne faut pas oublier et puis au contraire, de temps en temps, il faut savoir le mettre en exergue.

Cela nous autorise également, au regard de ce projet de budget, à affirmer que l'investissement à Lyon restera important, très important, avec une moyenne de 100 M€ par an pour un plan de mandat ambitieux que, faut-il aussi le rappeler, les Lyonnais et les Lyonnaises approuvent dans leur grande majorité.

Si on ne fait pas une omelette sans casser des œufs, on ne réalise pas des investissements sans qu'augmentent de façon systématique, automatique, les dépenses de fonctionnement et par

conséquent, les dépenses de personnel. Et j'ai le sentiment que certains le découvrent !

Je ne connais pas une crèche, pas une médiathèque, pas un équipement sportif, nouveau ou nouvellement créé, qui puisse fonctionner sans du personnel municipal en son sein, sachant qu'en plus et l'occasion nous est donnée de rappeler ici la compétence et la disponibilité de ce même personnel municipal.

Et, à partir de là, pour conserver l'équilibre budgétaire, il fallait faire des efforts : les efforts ont été fournis, l'Adjoint aux Finances l'a rappelé, notamment en terme de subventions.

Alors, il est toujours délicat de mettre en exergue telle ou telle ligne budgétaire, telle ou telle politique thématique. Cependant, en cette période difficile, où bon nombre de nos concitoyens ont des problèmes de pouvoir d'achat, non résolus par l'Etat, -excusez-moi Monsieur Vesco- non résolus par la politique gouvernementale, il est bon de voir que notre ville, en matière d'action sociale, est très présente. Cela apparaît clairement avec un soutien soutenu au Centre Communal d'Action Sociale : subvention de 12 M€, somme inégalée jusqu'alors, qui montre aussi où nous situons nos priorités, comme le programme « personnes âgées » pour 545.000 €.

Autre priorité de ce budget : prenons l'exemple de notre ambitieuse politique en matière d'emploi et d'insertion : 2 M€, qui permettent à des structures, comme la Maison de l'Emploi et de la Formation, nouvellement créée, d'intervenir, afin de renforcer l'accompagnement à l'emploi et à la formation professionnelle.

Et d'ailleurs, sur cette question de la Maison de l'Emploi et de l'Insertion, et m'adressant au Groupe Ensemble Pour Lyon, je n'ai pas de doute que l'investissement de l'Etat est assuré pour le moyen et le long terme et qu'il n'y a pas de question à se poser sur cet engagement. Dont acte !

On le voit bien, mes chers Collègues, il y a les déclarations d'intention, les grandes tirades, les amertumes dissimulées, et puis il y a la réalité de la vie pour les Lyonnaises et les Lyonnais.

S'ils nous ont fait confiance, aussi largement en mars 2008, ce n'est pas pour rien ! Ils savaient que Lyon se développait, que Lyon grandissait, que Lyon rayonnait, mais ils savaient aussi que Lyon restait avant tout une ville humaine, une ville principalement attachée à la proximité.

Ce budget répond à leur volonté exprimée dans les urnes.

Le Groupe Lyon Demain l'approuve sans réticence.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, Mesdames et Messieurs, les finances locales ne sont pas seulement une affaire de chiffres ou de comptabilité. Les femmes et les hommes, les enfants voient leur vie s'améliorer ou se détériorer en fonction des choix faits ou des orientations prises. Les finances locales ont une influence directe sur la vie économique et sociale des différents quartiers de notre ville et en particulier ceux qui ont une population en difficulté, première victime de ce système capitaliste qui domine notre société.

Actuellement, les villes gèrent une grande partie des conséquences sociales de la politique ultralibérale, mise en route par le Gouvernement, au travers notamment de la Révision Générale des Collectivités Publiques et du changement unilatéral de « l'enveloppe normée », non seulement avec un racket sur les collectivités locales, mais aussi en fermant un grand nombre de services de proximité, ou en tout cas, en supprimant de nombreux effectifs : je pense à l'équipement, aux écoles, à la justice, à la santé, et nous en connaissons bien d'autres.

En mettant en place la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) – qui est en fait une régression générale des politiques publiques- c'est la diminution de la dépense publique qui est visée, et ce sont les communes qui sont mises en difficulté.

A titre d'anecdote, j'ai lu dernièrement que l'Elysée, le Palais de M. Sarkozy, avait augmenté son budget de 11,7 %.

En 2008, notre Groupe disait avoir voté un budget de précaution, cette année nous sommes dans le cadre d'un budget contraint par les désengagements de l'Etat.

Notre ville est donc en première ligne de défense des intérêts de ses habitants. Nos choix budgétaires tentent d'aller à l'encontre de cette politique étriquée et dramatique du Gouvernement, et répondre aux besoins de nos concitoyens, bien sûr avec l'implication effective de tous les habitants dans les structures de participation citoyenne.

C'est dans ce cadre qu'intervient l'augmentation de 6 % du taux de fiscalité sur la part communale. Elle répond à la fois aux soucis de la maîtrise des dépenses et des réalisations supplémentaires. Cette augmentation de 6 % constitue, à nos yeux, un outil de solidarité envers les plus démunis. Le véritable problème n'est pas l'augmentation du taux de fiscalité, mais celui de la répartition de l'impôt dans notre pays.

Concernant la masse salariale, nous réaffirmons notre position exprimée lors de la séance publique du Conseil, le 22 décembre 2008. Les 59 % de la masse salariale répondent à nos choix politiques. Yves Fournel nous a dit combien la croissance des effectifs avait été largement contenue et qu'elle avait été nécessaire pour répondre aux attentes légitimes des Lyonnaises et des Lyonnais, dans les domaines prioritaires du scolaire et de la petite enfance, notamment.

Nous prenons acte de l'effort à faire pour 2009. Il porte sur le redéploiement des moyens, sur des missions à regarder, qui ne correspondent plus aux besoins de la collectivité et la création de postes, lorsque des besoins nouveaux émergent. Cette démarche du redéploiement doit se faire avec l'ensemble des personnels de la Ville de Lyon et, à chaque étape, validation par les élus.

Nous donnons donc un avis positif à cette démarche du budget. Cependant, nous proposons, Monsieur le Maire, que vous meniez une démarche offensive. Pourquoi notre Ville n'adresserait-elle pas au Ministère de Bercy, un titre de recette pour tout ce que doit l'Etat à notre commune ? Ce serait une façon de marquer fortement notre désapprobation et de le faire savoir tout en y associant activement la population lyonnaise.

Dernier point : le 29 janvier, je vous invite également à être attentifs à cette journée, où la totalité des organisations syndicales de notre pays se retrouvent pour mettre en échec les politiques gouvernementales et du MEDEF et en tout cas, animer de la volonté de changer la donne économique et sociale de notre pays.

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, il est pour le budget de la ville une menace qui ne nous satisfait pas. C'est la constance avec laquelle notre OMNI Président et son OVNI Premier Ministre, s'obstinent à faire planer les plus grandes incertitudes sur les recettes de nos collectivités. L'OMNI et l'OVNI s'obstinent tout autant à faire planer le doute sur le respect de leurs engagements dans le domaine des transports ou de la politique de la ville.

Nous disions lors du Débat d'Orientation Budgétaire, il y a moins d'un mois, que notre pays, notre planète, traversait une crise globale. Je voudrais aujourd'hui vous citer un seul exemple.

Les prévisions pour 2009 pour l'emploi salarié sont catastrophiques. La DARES (service statistiques du Ministère du Travail) prévoit la disparition de 360.000 emplois dans l'industrie, la construction et le tertiaire ! Plus de problèmes de masse salariale, me direz-vous !

Les principales créations d'emplois (à peine plus de 40.000) auront lieu dans le seul secteur privé non marchand.

Ce ne sont pas les deux ou trois PDG qui renoncent à leurs primes de fin d'année, qui doivent nous faire oublier la réalité : ces trente dernières années ont vu l'explosion des rémunérations de ces mêmes PDG. Cette évolution souligne le mensuel « Alternatives Economiques » a joué un rôle majeur dans la crise que nous traversons. Injustifiable économiquement, cette évolution est inacceptable moralement.

« Trouvons la richesse » est le thème général des Assises du développement durable que vous avez inaugurées ce matin, Monsieur le Maire. Des réponses en émergeront en partie, nous l'espérons.

Le Groupe des élus Verts aurait aimé tous vous inviter à assister à l'excellente pièce de théâtre « Le radeau de la Monnaie », une adaptation du rapport de Patrick Viveret sur les richesses, présentée dans le cadre de ces Assises par la Compagnie Lyonnaise « La Tribouille ». Mais elle se déroule en ce moment même à la Chapelle de la Trinité.

En revanche, nous vous incitons, à défaut de vous y enjoindre, à assister tout à l'heure dans le cadre de la soirée d'ouverture à la présentation du film « Nos enfants nous accuseront » de Jean Paul Jaud.

En conclusion, nous approuverons ce budget, pour les mêmes raisons qui nous ont fait approuver les orientations budgétaires, je n'en citerai que trois :

- l'application du référentiel Haute Qualité Environnementale dans la construction,

- le développement notable des modes de déplacements alternatifs à la voiture, même électrique,

- l'attention particulière portée aux plus fragiles de nos concitoyens, que ce soit par les investissements dans le logement social, ou l'accompagnement des plus démunis.

Cette volonté de lier l'humain et l'urbain, d'être attentifs autant à nos enfants qu'à nos aînés, aux générations futures qu'aux générations présentes, de rendre la ville plus agréable à toutes et tous, nous convient.

Monsieur le Maire, vous avez dit que le développement durable constitue le cœur de notre action, il est donc forcément au cœur de notre budget. Vous pouvez compter sur les élus verts pour qu'il soit au cœur de nos réalisations. Vous pouvez aussi compter sur nous pour travailler avec audace, imagination et ouverture à un New Deal, et je dirai même plus, à un New Green Deal, pour Lyon bien sûr, pour l'Europe bien évidemment.

Et je ne voudrais pas terminer sans rappeler à Monsieur Vesco qu'il est peut-être moins grave de confondre un autolov électrique avec un sex-toy, que de confondre une girouette avec une éolienne. Merci

(Rires.)

M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert, Conseiller municipal délégué : Monsieur le Maire, chers Collègues, ce débat sur le budget suit de près notre Débat d'Orientation Budgétaire du mois dernier. Nous le savons, nous avons un budget à voter dans un contexte difficile, difficile à

la fois pour des raisons exogènes –la crise économique- mais aussi des raisons qui tiennent au désengagement de l'Etat.

Mais cela a été rappelé par nombre de mes Collègues, dont mon Collègue Thierry Braillard, le bon bilan du mandat précédent nous permet d'avoir des fondations saines, une situation financière saine, qui nous permettent de développer, malgré ces difficultés, un programme d'investissement ambitieux avec une augmentation modérée de la fiscalité.

Tout cela, notre Opposition le sait bien, alors elle s'arcboute sur un élément qu'elle martèle depuis des mois. Mais chers Collègues d'Opposition M. Estrosi à Nice avait-il annoncé pendant la campagne électorale, plus 15 % d'augmentation de la fiscalité locale ? Je ne crois pas. M. le Président Sarkozy avait-il annoncé l'augmentation des déficits publics ? Non ! Il avait même annoncé l'inverse. Il avait annoncé un budget d'Etat équilibré pour la fin de sa mandature.

Donc, la vérité c'est quoi ? C'est qu'il faut effectivement s'adapter à la crise financière et économique, qu'il faut s'adapter au désengagement de l'Etat. Et Monsieur Havard, à l'instant, vous ressortiez un argument, déjà évoqué le mois dernier : celui de l'augmentation des concours financiers de l'Etat depuis 2004. Mais c'est quand même la moindre des choses qu'avec les transferts de compétences réalisés par la loi de 2004, les compensations aient lieu ! Ce qu'il payait en salaires, il faut bien qu'il les paye en dotation. Il faut donc effectivement raisonner à périmètre constant, et à périmètre constant, il y a bien une baisse des dotations. D'ailleurs, vos Collègues UMP au Conseil Général, pour ne pas aller très loin, font exactement le même constat que nous. Il vous faut trouver des arguments plus convaincants.

Donc, ajouter la crise à la crise, c'est bien plutôt l'Etat qui le fait, en diminuant les dotations. Et comme l'Etat est bien conscient qu'il diminue les dotations, et bien il fait semblant de compenser son désengagement par une annonce du remboursement anticipé du FCTVA. M. Fournel le disait à l'instant, d'abord c'est quand même l'aide de l'Etat, et puis surtout, l'Etat fixe des conditions absolument irréalisables. Investir plus en 2009, que la moyenne des trois années précédentes. Irréalizable, car Yves Fournel le disait, les trois années précédentes, ce sont pour notre collectivité, comme pour toutes les villes, les trois dernières années du mandat, c'est-à-dire que c'est en général au cours de ces années, que se fait le règlement de la majorité des investissements. Mais surtout, ce qui n'a pas encore été dit : comment sérieusement, demander en décembre 2008 à la Ville de Lyon, comme aux autres communes, d'investir davantage en 2009 alors que l'on connaît tous, les délais qui existent entre la décision d'investissement et les premiers crédits de paiement. Ce n'est pas à vous que je vais apprendre qu'il y a, après un projet, des concours d'architectes, des appels d'offres. Il ne faut pas nous dire en 2008 « investissez plus en 2009 », comme cela vous aurez un remboursement anticipé.

Oui, et bien on va investir, on peut prendre des décisions d'investissement, mais les crédits de paiement, évidemment, ils n'arrivent pas, ils ne peuvent pas arriver en 2009 ou alors, nous ne respecterions pas les obligations légales en termes d'appel d'offres.

Alors, la réalité, c'est que le Président Sarkozy avait annoncé la fin des déficits publics et que confronté à des déficits supérieurs aux 3 % d'ailleurs imposés par l'Union Européenne, c'est sur le dos des Collectivités Locales qu'il essaie de limiter les dégâts en ajoutant la crise à la crise, tout en, au passage, leur faisant porter le chapeau des diminutions des dépenses publiques.

Donc, la Ville de Lyon, dans tout cela, joue son rôle, parce qu'elle est consciente qu'effectivement en gardant un niveau d'investissement important, elle contribue à relancer l'Economie, au moins au niveau de l'agglomération grâce à cette situation financière saine. Qu'en aurait-il été, si à l'instar d'autres grandes villes, nous avions laissé filer les choses sous le mandat précédent ? Et bien, nous ne pourrions pas aujourd'hui, malgré les difficultés exogènes que j'ai énumérées, investir 100 millions d'euros par an.

Je crois que ce budget 2009, que le Groupe Socialiste votera, bien sûr, favorablement, est un budget qui est bon pour notre agglomération, bon pour sa croissance durable, et bon pour les Lyonnais. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci bien. Monsieur Richard Brumm pour quelques réponses et quelques précisions éventuelles !

M. BRUMM Richard, Adjoint : Mon propos, Monsieur le Maire, sera plus bref que je ne le pensais, car je remercie mes Collègues de la Majorité d'avoir apporté la quasi-totalité des réponses.

Je voudrais simplement rassurer l'Opposition. Une Majorité municipale, c'est un ensemble de sensibilités ; je fais partie d'une certaine sensibilité et je dois dire que lorsque je me suis engagé aux côtés de Gérard Collomb, j'étais certain de trouver un grand sérieux dans la gestion.

Aujourd'hui, avec mes Collègues d'autres sensibilités, nous formons une vraie équipe.

Cette discussion budgétaire qui a donné lieu, bien entendu, à des débats, avec éventuellement des « grincements de dents », a permis, grâce à un effort de chacun, d'arriver à un compromis. C'est ce qui me permet de présenter aujourd'hui un budget que je trouve, personnellement, remarquable. Je le dis moi-même, parce que vous ne me le direz pas.

Alors ce que je souhaiterais, à titre personnel, c'est savoir jusqu'en quelle année vous allez nous parler du mandat précédent. Le mandat précédent a été un mandat brillant !

(Brouhaha.)

Il a été un mandat brillant, et il a d'ailleurs été sanctionné par une élection dont je ne vous rappellerai pas les résultats qui démontrent que les Lyonnais ont été globalement satisfaits des investissements et des créations de postes qui en ont résulté.

Pour l'avenir, en ce qui concerne les investissements et les créations de postes, nous pouvons vous assurer que chaque fois qu'il y aura un investissement, si cela n'a pas été fait dans le passé, ce que j'ignore, vous serez informés du nombre de postes créés corrélativement.

Concernant la création d'un Comité de pilotage, évoqué par l'un d'entre vous tout à l'heure, je vous la confirme en précisant qu'elle ne constitue en aucun cas un secret et a fortiori un « cabinet noir ».

Simplement, dans la mesure où nous arrivons dans une phase plus contrainte que personne ne peut contester, il est apparu utile de revisiter l'Administration, c'est-à-dire, de voir quels étaient les secteurs où nous pouvions en optimiser le fonctionnement. Et c'est dans ce contexte que va travailler le Comité de pilotage, qui s'est adjoint un consultant externe. Il est bien évident que les résultats de ce Comité de pilotage seront publiés. Il n'existe pas de secret. Nous allons simplement essayer, avec un budget plus restreint, de donner aux Lyonnais la satisfaction la plus grande.

Pour le reste, je veux bien que l'on continue à dire dans cette enceinte que les dotations de l'Etat n'ont pas diminué, mais cela n'est pas exact.

Je crois que nous avons les mêmes lectures. C'est ainsi que je cite souvent, et j'espère que cela ne contrarie personne, Jacques Pélissard, un de mes confrères et l'un de vos amis politiques, qui est Président de l'Association des Maires de France. Je peux affirmer avoir lu à plusieurs reprises, sous sa plume, que l'Etat se désengage au détriment des collectivités. Alors, on peut dire éternellement que c'est faux, mais ce désengagement de l'Etat est une réalité objective.

Quant à la rigueur de la gestion du mandat qui débute, je peux vous dire que ce ne sera pas le mandat des « petits fours ». Ce sera un mandat sérieux exempt de dépenses excessives, et s'il y en avait, je ne verrai qu'avantage à ce que vous me le fassiez savoir, mais je doute fort que vous ayez à vous prononcer sur ce sujet.

Pour en terminer avec ces « 6 % » d'impôts supplémentaires pour ce mandat auxquels vous faites sans cesse référence, je vous rappelle que le Maire de Lyon, qui n'était alors pas renouvelé dans ses fonctions, a annoncé, fin 2007, une augmentation raisonnable de 4 % une fois pour toutes dès le début du nouveau mandat. Nous étions alors fin

2007, et aujourd'hui début 2009, vous nous dites « mais comment vous avez pu passer de 4 à 6 % ? ». J'ai déjà répondu sur ce sujet en Commission des Finances, mais je vois que je ne vous ai pas convaincu puisque vous reprenez le même sujet.

Cette augmentation de 4 %, qui était très raisonnable, comparativement aux autres villes de France, représentait une recette de 10 millions d'euros par an.

Je vais vous lire quelques chiffres non contestables, et pour lesquels je vous fournirai, si vous me les demandez, tous les documents qui démontrent que cette recette était devenue, compte tenu des événements de cette fin d'année 2008, insuffisante.

Si vous contestez ces chiffres, vous serez aimables de me faire une note afin que je comprenne ce que je n'aurai pas compris initialement.

Nous étions donc à 10 millions d'euros d'impôt supplémentaire, correspondant aux 4 % d'augmentation annoncée.

Je vais vous rappeler tout ce qui s'est passé en un an, indiscutable et incontournable, et qui représente un manque à gagner et une dépense de 9,400 millions d'euros.

- Taxe additionnelle et droit de mutation : -3,2 millions, ce n'était pas prévisible ;

- Prélèvement du Casino en diminution de 1,2 million, ce n'était pas prévisible non plus ;

- Les droits de voirie pour chantiers, on ne pouvait pas non plus prévoir qu'il y aurait moins de chantiers : - 0,2 million ;

- Diminution des dotations de l'Etat, non contestable : -3,5 millions.

Ces manques à gagner représentent une somme de - 8.100.000 euros.

Comme si cette diminution de recettes n'était pas suffisante, nous avons dû subir des dépenses supplémentaires non contestables également :

- participation employeur-trajet-domicile-travail : + 0,8 million d'euros, même si sur le plan social cette mesure est parfaite, il faut reconnaître qu'elle pèse sur les finances de la Ville ;

- taxe intérieure sur la consommation de gaz : 0,4 million d'euros ;

- taxe sur l'éclairage de voirie : 0,1 million d'euros.

Ces dépenses supplémentaires représentent : 1,3 million d'euros.

Si nous additionnons ces deux chiffres « négatifs », nous arrivons aux 9.400.000 euros précités, qui absorbaient en quasi-totalité les 10 millions d'euros résultant de l'augmentation prévue des impôts de 4 %.

Dès lors, comment trouver sérieusement excessif que nous demandions une augmentation modeste de 2 % de plus que les 4 % proposés fin 2007 ?

Ce n'est pas raisonnable !

Evidemment, on peut tout contester, on peut dire que « noir est blanc » et « blanc est noir », mais je crois pouvoir dire que nous n'avons pas à rougir de cette augmentation et qu'elle s'inscrit dans le cadre d'une bonne gestion tout en respectant les finances, autant que faire ce peut, des citoyens.

M. LE MAIRE : Merci bien Monsieur Brumm. Je crois que votre démonstration était extrêmement convaincante, je vais me permettre d'y revenir un instant. J'ai toujours eu pour souci, dans la gestion de la Ville, un double objectif : d'une part faire en sorte que la pression fiscale pour les habitants reste modérée à Lyon et en même temps nous donner les moyens de pouvoir investir. C'est pour cela, par exemple, que dans le dernier mandat, nous avons voté une augmentation des impôts de 5 %, une fois pour toute, ce qui nous a permis de réaliser le plan d'investissement que vous connaissez.

Pendant la campagne électorale, alors qu'effectivement tous les autres candidats disaient les uns « je vais baisser les impôts », les autres « je vais les laisser au niveau zéro » alors même qu'ils nous promettaient -et je vous renvoie aux promesses de campagne sur lesquelles vous vous êtes alignées, Monsieur Havard- 3, 4 ou 5 mètres. C'était la surenchère, mais en même temps on n'augmentait pas les impôts. Un jour, vous m'indiquerez le « tour de passe-passe » qui permet de faire en sorte d'avoir des dépenses pléthoriques sans jamais augmenter les impôts. Comme j'étais déjà à la tête de la Ville, nous avons considéré que sur ce mandat, après avoir fait un effort considérable dans le premier mandat, pour deux raisons : parce qu'il manquait beaucoup d'équipements et parce que la population -j'en reparlerai tout à l'heure- de la Ville augmentait fortement, nous avons donc réalisé dans le dernier mandat 811 millions d'investissement sur 7 ans. Nous avons donc décidé que pour ce mandat, nous voulions un investissement aux alentours de 90 à 100 millions d'euros par an et pour cela, comme vient de l'indiquer Richard Brumm, nous avons calculé que pour pouvoir assurer cet investissement, il nous fallait augmenter les impôts de 4 %. Mais, ainsi qu'il vient de vous le

dire, il y avait à l'époque –je rappelle que la campagne s'est déroulée entre septembre et mars- deux choses que nous ignorions forcément.

La première était les décisions que prendraient l'Etat et pour lesquelles nous n'avions aucune prise. La deuxième, bien évidemment, c'était la dégradation de la situation économique. Celui qui aurait dit que nous en serions là au mois de septembre, octobre ou novembre de l'an dernier, nous aurions dit « bravo ». En tout cas il n'était nullement dans votre camp Monsieur Havard. Je me souviens même qu'au mois de juillet, M. Fillion nous disait que nous aurions une croissance certes limitée, mais que nous continuerions à avoir une croissance en France. On voit aujourd'hui ce qu'il en est des prévisions non pas à un an, mais simplement à deux mois et demi.

Revenons sur ces deux éléments. M. Brumm l'a fait, mais je voudrais les sérier car ils sont différents. Il a montré tout à l'heure qu'en matière de dépenses, les nouvelles charges imposées par l'Etat qu'allaient devoir payer la ville, entraînaient un surcoût de 3 millions d'euros, que dans le même temps les changements dans les règles d'attribution des dotations de l'Etat allaient nous faire perdre 3,5 millions d'euros. Si vous voulez, vous pouvez en discuter avec les services, nous ne sommes pas en augmentation contrairement à ce que vous dites, nous sommes -si l'on compte à la fois la dotation globale de fonctionnement mais en même temps les autres dotations, en particulier celles de compensation- en recul par rapport à ce que nous avons l'an dernier et je ne parlerai pas des années qui viennent de s'écouler. Où plutôt j'en parlerai tout à l'heure et je vous montrerai ce que nous aurions pu faire si les choses avaient été différentes.

Un certain nombre de choses, effectivement, dépendaient de l'évolution de la crise. Nous ne pouvions pas imaginer que sur les droits de mutation, que sur l'installation des chantiers, nous perdriions autant d'argent même si aujourd'hui notre ville, vous le lisez dans tous les journaux, est celle qui est la moins touchée par la contraction de l'immobilier grâce à la politique que nous menons sur l'ensemble de l'agglomération.

Ces dépenses et ces recettes, je parle de celles de l'Etat, et non pas des droits de mutation, c'est exactement les 10 millions d'euros correspondant à 4 % d'augmentation. Le point est à 2,5 millions d'euros d'impôts ce qui veut dire que si nous n'étions pas passés de 4 à 6 %, le niveau d'investissement que nous aurions pu réaliser, non seulement cette année mais les années suivantes, allait se réduire comme une « peau de chagrin » et que le niveau d'investissement imaginé à 750 millions d'euros sur le mandat aurait été de 300, 350, 400 millions et vous nous auriez dit à ce moment-là « mais vous manquez d'ambition pour la Ville ».

Et bien, parce que nous voulons garder cette ambition pour la Ville, nous proposons d'augmenter les impôts de 6 %. Il faut d'abord savoir à quoi correspondent 6 % d'augmentation d'impôt : cela correspond à 35

euros en moyenne par foyer fiscal. D'autre part, parce que nous sommes aujourd'hui à un taux relativement raisonnable, nous nous sommes refusés à tirer sur la dette et nous avons comparé par rapport aux autres villes.

Augmentation de la fiscalité : Le Havre qui n'est pas une ville de gauche comme vous le savez : + 6,5 % d'augmentation des taux ; Saint-Etienne, + 6,5 %. Vous l'avez fait remarquer tout à l'heure, mais vous avez peut-être oublié de dire que le Maire de Saint-Etienne ne s'était pas engagé à le faire une seule fois durant ce mandat et à mon avis il ne le pourra pas compte tenu de la situation que lui a laissée son prédécesseur

Grenoble 8, Paris 9, Nice 15. J'attends avec un certain intérêt les villes qui viendront et qui pour le moment, ont refusé de communiquer à nos services leur fiscalité future. Je pense, par exemple, à mes Collègues de Bordeaux ou de Marseille où je vais suivre effectivement avec intérêt le niveau de la fiscalité, en particulier à Marseille, future capitale européenne de la Culture en 2013, j'attends de voir les budgets pour voir si les choses sont à la hauteur des espérances qui avaient été placées en cette ville. Encore que, le Conseil Général est particulièrement généreux dans cette région puisqu'il vient de voter un plan de relance qui va permettre d'attribuer 250 millions d'euros sur 5 ans à la Communauté urbaine et 250 millions d'euros à la Ville de Marseille. J'aimerais qu'il y ait effectivement la même politique qui soit suivie, il est clair que cela nous aiderait un peu.

J'ai comparé par rapport à mes prédécesseurs. Mandat Michel Noir, de vos références, Monsieur Havard : + 11,7 %. Mandat de Raymond Barre, gestionnaire s'il en est : + 7,7 %, dans une situation qui était un peu différente. Je dis donc qu'aujourd'hui, les 6 % d'augmentation d'impôts sont tout à fait raisonnables.

Lyon reste donc fidèle à sa modération fiscale qui fait, comme on l'a vu tout à l'heure, que l'imposition à Lyon sur le foncier bâti et pour la taxe d'habitation, est la moins élevée de toutes les grandes villes de France. C'est là le résultat d'une politique fiscale qui nous a amenée sur le dernier mandat à avoir une progression des taux bien plus faible que la moyenne nationale. Si l'on compare effectivement, l'augmentation des taux à Lyon et si on compare la moyenne nationale, on s'apercevra que nous ne sommes pas exactement dans les mêmes proportions. Regardez l'augmentation des taux au niveau national : + 13,6 %. Augmentation des taux au niveau lyonnais : + 5 %. Cela veut dire que contrairement à ce que vous dites, dans le dernier mandat, nous avons fait un effort de rigueur. La preuve, c'est que nous avons réussi cela sans laisser filer la dette et vous verrez que notre niveau d'endettement est encore extrêmement raisonnable.

Alors on va dire, ce qui est vrai au niveau national peut ne pas l'être au niveau local. J'ai donc pris l'exemple des autres Collectivités et je me suis dit « tiens, qu'est-ce que faisait M. Havard quand il était Conseiller général ? Comment il augmentait la taxe d'habitation ? ». Donc j'ai regardé ce qu'était l'évolution des taux entre le Conseil Général et la Ville de Lyon.

Et je m'aperçois que là aussi, l'évolution de la taxe d'habitation n'a pas été exactement la même et que ce n'est pas en défaveur de la Ville de Lyon, en tout cas, pour ce qui concerne les habitants et que si tout le monde avait été aussi sage sur la pression fiscale que nous, et bien la feuille d'impôts des habitants de Lyon ne serait pas aussi élevée aujourd'hui. Donc moi je leur dis, reprenez votre feuille d'il y a 5 ans, ne regardez pas le total mais regardez ligne par ligne ce qui correspond à la Ville de Lyon, ce qui correspond au Conseil Général, ce qui correspond aux autres Collectivités et vous verrez effectivement l'ensemble des augmentations et vous verrez qu'à Lyon nous avons une fiscalité sage.

Alors, j'entends bien les remarques faites par l'Opposition sur l'augmentation des dépenses de fonctionnement. Le moins qu'on puisse dire, puisqu'on parle du budget 2009, en tout cas elles ne peuvent pas porter sur ce budget puisque comme vous l'avez remarqué tout à l'heure, les subventions n'augmentent que de 0,4 %. Mes chers Collègues, je vous fais le pari que dans les prochaines séances, peut-être même dès cette séance, ceux qui vous disent « il faut maîtriser les subventions aux associations » -tout à l'heure, M. Geourjon nous disait « vous vous rendez compte, ça a augmenté de 40 % dans le dernier mandat, c'est scandaleux»- ce seront les mêmes qui demain diront aux associations « mais comment, on ne vous a pas augmenté votre subvention ? Comment on vous a diminué votre subvention, on vous a demandé un effort ? ». Je doute qu'à ce moment là, ils approuvent effectivement la politique qu'ils nous prônaient dans le dernier mandat. On verra bien, l'avenir peut toujours être fait de bonnes découvertes.

Pour ce qui concerne, deuxième élément, le budget de fonctionnement, la hausse de l'enveloppe votée en ce qui concerne les achats. Si l'on excepte les provisions que l'on a faites, car on ne sait pas de quoi l'avenir sera constitué, pour l'augmentation des loyers et de l'énergie qu'on avait acté en 2008 et que l'on reconduit effectivement en 2009, ce qui fait que le chiffre est le même de compte administratif à BP mais qu'évidemment il est un peu différent de BP à BP, en fait c'est 0 % d'augmentation que nous allons faire.

Reste la masse salariale. Alors la masse salariale, c'est effectivement 4 % d'augmentation mais sur ces 4 %, 2 % d'augmentation dépendent directement (j'en ai la liste ici, je ne veux pas être long, donc je peux vous la donner) de mesures qui dépendent directement du Gouvernement, qui ont été prises par le Gouvernement et que nous ne faisons aujourd'hui qu'appliquer. Donc qu'on ne dise pas après qu'il faut maîtriser la masse salariale. La preuve d'ailleurs, c'est que si nous allons ouvrir cette année 35 postes, nous allons par contre en supprimer 52 et donc nous procédons par redéploiement. Alors on me dit, oui mais ça, c'est cette année mais pour les années passées ? Et bien, pour les années passées, moi je veux vous demander, parce que la politique c'est faire des choix, dans quels secteurs vous auriez supprimé des postes ? Sur l'éducation où nous avons créé 219 postes, est-ce que vous me demandez que dans les classes, je supprime un certain nombre de postes et vous

m'indiquez lesquels ? Sur la Petite Enfance où M. Broliquier ne cessait de me dire « mais on ne fait pas assez », où nous allons encore augmenter le budget de fonctionnement en créant deux crèches sur le 2^e arrondissement et donc on nous dira demain, le budget de fonctionnement a augmenté durant ce mandat ? Et bien oui, il augmente parce que l'on crée un certain nombre d'équipements publics.

Sur la sécurité, où nous en avons pris au sens large, c'est-à-dire y compris effectivement les patrouilles cyclistes ou bien l'unité du cadre de vie, nous en avons créé 145. Les bibliothèques où parce que nous avons ouvert la Médiathèque du Bachut, un certain nombre de bibliothèques, nous avons créé 88 postes ; les équipements sportifs où parce que nous avons ouvert des gymnases, nous avons créé 43 postes ; les Mairies d'arrondissements : nous en avons créé 52, de manière à mieux répondre à l'attente du public.

Je crois que tout cela n'est pas sérieux et que la véritable difficulté -pas simplement pour nous, quand tout à l'heure j'évoquais le Conseil général, je ne jette pas la pierre à mes collègues- c'est tout simplement ce qu'on vous a dit tout à l'heure, c'est-à-dire ce que disent tous les responsables, pas les oppositions, qui sont effectivement à la tête d'un certain nombre de municipalités ou de départements et qui voient bien combien est important aujourd'hui le désengagement de l'Etat, ce qui fait que l'Etat peut annoncer d'un côté : je réduis vos impôts, mais effectivement il repousse tout sur les collectivités locales, les forçant à augmenter les leurs. C'est dire que l'avantage pour les Français me semble extrêmement minime.

Nous allons par exemple calculer, c'est extrêmement intéressant, que si des dotations de l'Etat avaient évolué simplement au rythme de l'inflation, si on avait évolué au rythme de l'inflation par rapport au début du mandat dernier, aujourd'hui nous aurions 14,5 millions d'euros qui seraient rentrés effectivement dans les caisses de la Ville de Lyon, et 14,5 millions d'euros que vous divisez par 2,5 le point, cela fait pratiquement vos 6 % d'augmentation que vous avez aujourd'hui. Cela veut dire que c'est à ce niveau-là qu'il faut chercher un certain nombre de responsabilités.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce budget 2009 qui sera à la fois placé sous le signe d'une extrême vigilance, compte tenu de la situation économique, compte tenu des nouvelles incertitudes concernant les lois de finances futures mais qui visent à maintenir un niveau d'investissement important, capable de continuer à soutenir l'économie lyonnaise.

Si je mets bout à bout les investissements, là où j'ai quelque part de responsabilité, du Grand Lyon, de la Ville de Lyon, du Sytral, c'est un peu moins de 4 milliards d'euros que nous allons investir dans les six prochaines années. Si je regarde cette année, c'est environ 700 millions d'euros que nous allons investir entre le Grand Lyon, la Ville et le Sytral.

Oui, nous soutenons l'activité économique de notre agglomération et à un niveau important.

D'ailleurs, si vous voulez en avoir la confirmation, vous demanderez par exemple au président du Syndicat du BTP qui nous avait effectivement reproché au cours du premier mandat d'avoir un trou dans l'investissement en début de mandat, tout simplement parce que les projets n'étaient pas anticipés et qu'il fallait effectivement les reconstruire, et que comme on l'a indiqué tout à l'heure il y avait deux ans de décalage, cette fois-ci il ne nous reproche plus rien parce qu'il sait bien effectivement que nous sommes à un niveau d'investissement extrêmement élevé.

Alors, concernant les mesures sur la TVA, Monsieur Havard, au Ministère de l'Intérieur, ils sont forts, Nicolas Sarkozy, il est fort. Il sait effectivement que les collectivités locales, leur pic d'investissement en général c'est en 2007, et que dès 2008, cela commence effectivement à baisser. Donc, quand vous faites la moyenne des trois dernières années, rares seront les collectivités locales qui pourront bénéficier de la mesure et si en plus, on sélectionne sur des travaux, d'après ce que j'ai cru comprendre, non pas prévus mais nouveaux, comme tout à l'heure on l'a montré, on n'avait même pas le temps de construire un certain nombre de projets nouveaux, et bien c'est carrément irréalisable. Tout à l'heure on vous montrera pour le « fun » l'évolution des collectivités locales au niveau national et vous verrez effectivement que, comme disait l'autre, les promesses n'engagent que ceux qui y croient.

Merci beaucoup, chers Collègues.

(Applaudissements.)

Nous allons passer au vote du budget primitif 2009 par chapitres budgétaires et articles spécialisés.

Pour vous éviter la lecture fastidieuse de ces chiffres, la liste des dépenses et des recettes du budget primitif 2009 répartie par chapitre a été déposée sur vos pupitres. Je vous invite à en prendre connaissance.

BUDGET PRIMITIF 2009 PAR CHAPITRE BUDGETAIRE ET ARTICLE SPECIALISE

BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES

Mouvements budgétaires	813 733 104,00
- réels	760 656 514,00
- ordre	53 076 590,00

RECETTES

Mouvements budgétaires	813 733 104,00
- réels	760 656 514,00

- ordre 53 076 590,00

Je mets aux voix le budget principal réparti par chapitre. Que ceux qui sont d'avis de l'adopter veuillent bien lever la main. Avis contraire ? Abstention ? Il est adopté à la majorité.

(Les Groupes Lyon Démocrate-MODEM et Ensemble pour Lyon ont voté contre.)

De même que pour le Budget principal, le Budget annexe du Théâtre des Célestins réparti par chapitre a été déposé sur vos pupitres. Je vous invite à en prendre connaissance

BUDGET DU THEATRE DES CELESTINS

DEPENSES

Mouvements budgétaires	9 374 746,00
- réels	9 174 746,00
- ordre	200 000,00

RECETTES

Mouvements budgétaires	9 374 746,00
- réels	9 174 746,00
- ordre	200 000,00

Je mets aux voix le Budget annexe du théâtre des Célestins réparti par chapitre. Que ceux qui sont d'avis de l'adopter veuillent bien lever la main. Avis contraire ? Abstention ? Il est adopté à l'unanimité.

(Les Groupes Lyon Démocrate-MODEM et Ensemble pour Lyon se sont abstenus.)

Conformément à l'article L 2511-40 du Code Général des Collectivités territoriales, le montant de la dotation attribuée à chaque arrondissement a été notifié le 31 octobre 2008 aux Maires d'arrondissement. Je vous propose donc d'adopter les Etats spéciaux d'arrondissement conformément aux documents présentés.

ETATS SPECIAUX D'ARRONDISSEMENTS

1er arrondissement

dépenses :	407 342,00
recettes :	407 342,00

2e arrondissement

dépenses :	273 571,00
recettes :	273 571,00

3e arrondissement

dépenses :	698 034,00
recettes :	698 034,00

4e arrondissement
dépenses : 474 840,00
recettes : 474 840,00

5e arrondissement
dépenses : 428 156,00
recettes : 428 156,00

6e arrondissement
dépenses : 376 251,00
recettes : 376 251,00

7e arrondissement
dépenses : 523 293,00
recettes : 523 293,00

8e arrondissement
dépenses : 768 662,00
recettes : 768 662,00

9e arrondissement
dépenses : 589 023,00
recettes : 589 023,00

Je mets aux voix les états spéciaux d'arrondissements. Que ceux qui sont d'avis de les adopter veuillent bien lever la main. Avis contraire ? Abstention ? Ils sont adoptés.

(Adopté.)